

Protection des troupeaux contre la prédation

Un nouveau dispositif d'aide à la protection des exploitations et des troupeaux contre la prédation est accessible aux éleveurs gersois.

Il vise à accompagner financièrement les éleveurs détenteur de troupeau d'ovins et de caprins soumis à un risque de prédation à la mise en place

de mesures de protection des troupeaux en compensant les surcoûts induits par les changements de pratiques en particulier l'acquisition de chiens de protection.

Infos : <https://agriculture.gouv.fr/aides-contre-la-predation>